Veuillez, Monsieur et cher confrère, tout en témoignant mes regrets à la Société, l'informer que j'aurai l'honneur de lui adresser l'année prochaine, avec de nombreux *Primula variabilis*, des spécimens de nos raretés phanérogamiques charentaises, si cela peut lui être agréable.

M. le Président annonce deux nouvelles présentations.

M. Charles-Cardale Babington, membre de la Société, est proclamé membre à vie, sur la déclaration faite par M. le Trésorier, qu'il a rempli la condition à laquelle l'art. 14 des statuts soumet l'obtention de ce titre.

Dons faits à la Société :

1° De la part de M. R. Caspary :

Schriften der Kæniglichen physikalisch-œconomischen Gesellschaft zu Kænigsberg, 2e année, 1861, livr. 1 et 2.

2° De la part de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne :

Annales de cette Société, janvier et février 1862.

3° En échange du Bulletin de la Société :

Wochenschrift fuer Gærtnerei und Pflanzenkunde, quatre numéros.

Pharmaceutical journal and transactions, mai 1862.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation, mars 1862.

L'Institut, avril-mai 1862, deux numéros.

M. le Secrétaire général annonce que la Société a obtenu de la bienveillance éclairée de toutes les Compagnies de chemins de fer de France, pour son prochain voyage à Béziers, les mêmes avantages qui lui ont été accordés pour ses précédents voyages.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

RECHERCHES SUR LE *CLANDESTINA RECTIFLORA* Lam., par **M. Alph. de ROCHEBRUNE**.

(Angoulême, 10 avril 1862.)

La majorité des auteurs s'accordent à dire que le *Clandestina rectiflora* Lam. croît en parasite sur les racines des arbres, et plus particulièrement sur

celles des *Populus pyramidalis* Roz., *Alnus glutinosa* Gærtn., *Carpinus Betulus* L. et *Salix*.

Un seul, à notre connaissance, M. D. Clos, il y a à peine une année, annonçait, dans un savant article (1), une exception à cette règle presque généralement adoptée, exception formulée par la présence des suçoirs du *Clandestina* sur les rhizomes et les racines du *Crithmum maritimum* L.

Le fait et la découverte se passaient dans une des plates-bandes de l'école du jardin botanique de Toulouse.

« Faudra-t-il, s'exprimait en terminant l'éminent professeur, faudra-t-il » désormais, considérant le fait du parasitisme de la Clandestine sur le *Crithmum* comme accidentel et exceptionnel, continuer à dire, avec plusieurs » auteurs modernes, qu'elle croît en parasite sur les racines des arbres? Il y » a lieu, je crois, avant d'y répondre, de se livrer à de nouvelles investigations à cet égard et de rechercher si d'autres plantes vivaces ne lui servent » pas aussi de support. »

Le 3 avril dernier, après de pénibles recherches, nous avions le bonheur de constater de nouveaux faits venant répondre, en quelque sorte, à l'appel de M. Clos.

Nous devons rappeler que le parasitisme du *Clandestina* sur les racines du *Crithmum* s'était effectué au jardin botanique de Toulouse à la suite d'une transplantation.

On pourrait supposer que, dans ces conditions, le parasitisme observé n'était qu'une exception à la règle, et que cette espèce, enlevée à ses stations habituelles, privée de l'entourage des arbres qu'elle choisit de préférence, avait été poussée, par un besoin de vivre, à s'implanter sur les racines d'une espèce complétement étrangère à son habitat.

Des faits analogues à celui décrit par M. Clos ne doivent pas, ce nous semble, être considérés comme exceptions, lorsqu'ils se passent dans les localités où le *Clandestina* croît d'ordinaire; et si, comme l'avancent les auteurs, il ne s'implante que sur les racines de certains arbres, du moment que ces arbres se trouvent à sa portée, qu'il est environné de leurs racines, il doit s'y attacher exclusivement et laisser à l'abri de ses étreintes les espèces autres qui l'avoisinent.

Dans le cas contraire, on ne doit voir qu'une propension de l'espèce à s'attacher aux végétaux qui sont à sa portée, propension commune à d'autres parasites.

Cinq localités différentes du *Clandestina* nous sont connues dans la Charente :

Barillon près la Couronne, bords d'un fossé ;

Rouillac, berges de la Nouère et fossé du bord des prairies ;

(1) Clos, *Remarques sur la Clandestine* (*Bull. Soc. bot. de Fr.* t. VIII, p. 295).

Boisseau, bord d'un bois légèrement frais ;

Chemin des Argentiers, au pied d'une haie ;

Bois du siècle de la Poudrerie, le long du chemin …

Dans la première localité, … l'Ormeau, où croissent le Peuplier-d'Italie, … la Clandestine croît sur les racines de ce dernier ;

Dans la seconde, sa présence … M. le docteur Lec… (1) … sur celles du Peuplier-d'Italie ;

Dans la troisième, elle croît encore sur l'Ormeau ;

Dans la quatrième, même habitat.

C'est dans la … localité seulement que … nos documents et …

1° Sur les racines d'*Ulmus campestris* Smith ;

2° Sur les racines du *Rubus fruticosus* L. ;

3° Sur les racines et les souches de l'*Arum italicum* Mill. ;

4° Sur les parasites (2) … sa propre espèce, ou par…

Le … racines de l'Ormeau, … arbre, préférence … *Clandestine* … pour cet arbre, … fournissent dans des conditions … conclusion ; pour … de végétation … la force …

[illegible] leur présence [illegible], dans

» petits champignons. »

M. Chatin (1) pense que les suçoirs des tubercules [illegible]

[illegible] M. Bowman [illegible] ses conjectures [illegible]

Nous ne connaissons [illegible] de M. Bowman [illegible] travaux [illegible]

[illegible] nous ignorons [illegible] conséquent, [illegible]

[illegible] observés, et voici ce que [illegible] connu ; [illegible]

l'avons vu (2) :

L'organe [illegible] que nous considérons comme [illegible]

[illegible] M. Boisduval [illegible] l'opinion avec [illegible]

[illegible] la Clandestine ; il diffère seulement [illegible] les suçoirs [illegible]

[illegible] des racines du parasite, [illegible] situé sur le trajet [illegible]

[illegible] isolé à son sommet [illegible] racines nourricières et [illegible]

[illegible] courbé d'un angle droit, [illegible] extrémité [illegible] longueur, [illegible]

[illegible] effilée, le tout présentant dans son ensemble [illegible]

[illegible] Ces caractères [illegible] développé, acquiert insensiblement [illegible]

[illegible] des souches écailleuses de la plante adulte, et [illegible]

[illegible] de base, analogues à celles de la [illegible] des radicelles [illegible]

Clandestine parfaite.

Or, c'est sur ces rudiments de parasitisme [illegible] plus haut [illegible] cité [illegible]

[illegible] végétal, ces suçoirs [illegible] viennent [illegible] que les [illegible]

végétaux qui sont dans son voisinage, [illegible] la nature, doivent être, sans exception [illegible]

M. T. Puel dépose sur le bureau des [illegible] lichen récemment découvert sur les murs du jardin du Luxembourg, à Paris, par M. Nylander, et donne lecture de la note [illegible]

NOTE SUR UN NOUVEAU LICHEN, par M. W. NYLANDER.

(Paris, mai 1862.)

[illegible] — *Thallus* vitellino-flavus, opacus, [illegible] (vel vitellino-[illegible]) [illegible] (latit. [illegible]) [illegible] mediocris [illegible] margine [illegible] vitellino integro [illegible] millim.), [illegible] ellipsoideæ [illegible] *sporæ* [illegible] 0,011–0,017, oblongo-ellipsoideæ [illegible] crassit. 0,0045–0,0065 millim.

Supra lapides frequens, [illegible] Luxembourg Parisiis [illegible] *Placodii murorum* et *callopismi*.

[illegible] première vue Le [illegible] pourra confondre avec [illegible] [illegible] *Placodium* [illegible] ment à [illegible] se distingue facilement [illegible]